



... L'acétaminophène ne guérit rien du tout Ça soulage des symptômes un point c'est tout!

Après les consultations de l'automne sur l'accès aux places en services de garde et le nouveau guichet d'inscription, voilà que le Ministère demande à nouveau l'avis des acteurs du réseau; on peut évidemment se réjouir de la tenue de cette consultation, et on espère que le ministère de la Famille prendra les [recommandations de notre Mémoire](#) en considération.

La mesure temporaire du 1 sur 2 en matière de ratio de personnel qualifié avait été mise en place pendant la pandémie, et devait prendre fin en 2024. Alors qu'il repousse la date du retour à la normale de 2024 à 2027 le Ministère nous rassure toutefois qu'il ne s'agit pas de rendre la mesure permanente. Nos recommandations non plus ne sont pas des mesures permanentes, au contraire. Nous les proposons en attendant un retour à la « normale », en attendant que les CPE/BC puissent retrouver du personnel diplômé.

Ceci dit, plusieurs éléments nous inquiètent. On connaît le caractère temporaire qui avait été accordé aux AEC en 1997 pour accélérer la scolarisation des éducatrices et éducateurs. Aujourd'hui en 2023, non seulement l'AEC est toujours offerte, mais est devenue la norme, alors que le réseau réclame et exige depuis tout ce temps que seul le DEC soit considéré comme diplôme reconnu pour une éducatrice qualifiée. Nous maintiendrons d'ailleurs cette position pour que les CPE n'aient plus à embaucher « les moins pires », mais « les meilleures ».

Au-delà des propositions émises dans notre mémoire, rédigé à la lumière des consultations auxquelles plusieurs membres ont participé, la question de la qualité reste toujours centrale. Le ministère de la Famille se réclame d'un réseau de services de garde éducatifs de qualité. Si nous étions cyniques, nous dirions qu'il profite du professionnalisme et du travail exceptionnel des CPE/BC du Québec pour se glorifier d'avoir le meilleur réseau qui soit, en termes de qualité. Le réseau des CPE/BC n'est pas parfait, évidemment, quoique la volonté de maintenir et d'augmenter la qualité est au centre de notre action. Mais la mise en place de mesures transitoires telles que celle-ci pourrait entacher notre crédibilité et miner nos efforts de tirer la qualité professionnelle des CPE/BC vers le haut. Alors, dans quelle ligne s'inscrit la volonté du Ministère, en maintenant des critères aussi bas?

Répondre à la pénurie de main-d'œuvre

Oui le projet de règlement vient réduire une sensation d'inconfort; comme l'acétaminophène, ça soulage les parents d'avoir un service de garde et du personnel pour s'occuper de leur enfant, et ce, même s'il est moins qualifié (*sic*). L'allègement réglementaire soulage aussi les cadres, afin de ne pas être en infraction. Mais cette sensation d'inconfort reviendra vite quand le poids de l'encadrement du personnel non qualifié retombera sur les épaules des cadres. Il ne faut pas perdre de vue que le but de notre travail est d'offrir aux tout-petits des services éducatifs de haute qualité.

On le répète, il faut trouver des solutions pérennes pour attirer et retenir la main-d'œuvre dans nos milieux. En attendant de pouvoir atteindre le 3/3 de personnel qualifié, il faut donc penser au **recrutement**, à la **formation**, à des **mesures de reconnaissance**. Toutes ces mesures doivent être accompagnées d'un **financement**, notamment pour augmenter le nombre de gestionnaires qui intègrent, accompagnent, forment ou coachent le personnel non qualifié.

Trois questions doivent se poser ici :

- 1) comment se fait-il que le ministère de la Famille ne soit pas capable de mieux défendre les besoins du réseau des CPE/BC auprès du gouvernement et d'exiger du Conseil du trésor de débloquer suffisamment de fonds pour soutenir financièrement les étudiantes en TEE au même niveau que le sont les étudiants des > [métiers de la construction](#)?
Comme > [l'avait rapporté la journaliste Sioui](#)
- 2) J'aimerais savoir ce que fait la ministre de la Condition féminine dans ce dossier-là?
- 3) Bref, quand des incitatifs plus costauds ?

Élyse Lebeau, MBA, Adm.A.
Directrice générale

